

DOSSIER DE PRESSE

SENSIBILISATION AUX

VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES (VEO)



CONFÉRENCE DE PRESSE

LUNDI 23 MAI 2022

LA DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE DE MÂCONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION SE MOBILISE ET SENSIBILISE AUX VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES !

Dans le cadre du schéma départemental des services aux familles de Saône-et-Loire, les professionnels de la petite enfance de l'Agglomération et les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Département de Saône-et-Loire se sont mobilisés sur le thème des violences éducatives ordinaires. Ils proposent une exposition itinérante de sensibilisation en direction des familles et des agents, au sein des différents établissements d'accueil du jeune enfant de la collectivité.

AINSI, L'ACTION ENGAGÉE SE FONDE SUR DEUX TEXTES

- La loi n°2029-721 du 10 juillet 2019 relative à l'interdiction des violences éducatives ordinaires, insérant notamment un alinéa à l'article 371-1 du Code civil précisant que « l'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques ».
- L'article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989, qui dispose notamment que : « Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence (...) pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié ».

Ce lundi 23 mai, Madame Michelle JUGNET, 1^{ère} Vice-Présidente de MBA en charge de la petite enfance et Madame Claude CANNET, 2^{ème} Vice-Présidente du Département de Saône-et-Loire en charge du maintien à domicile, des personnes âgées et personnes en situation de handicap, seront présentes lors de l'exposition située au sein de la crèche des Blanchettes à Mâcon.

La Petite Enfance de MBA
c'est ...

383

places réparties sur 16
établissements d'accueil
collectif et 1 Service
d'Accueil Familial (SAF)

+1000

enfants accueillis / an

QUE SONT LES VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES ?

Cela regroupe :

1. Les violences psychologiques

- Carences, manque de soins, d'attention et de manifestations d'affection, froideur, négligence.
- Gestes et comportements agressifs : attitude méprisante (haussement d'épaule, refus de parler, menaces de coups, surveillance constante).

2. Les violences verbales

- Dévalorisation et humiliation de l'enfant par des jugements ou propos destinés à le dévaloriser, lui faire honte, remarques désobligeantes, culpabilisantes, insultes.
- Tourner l'enfant en ridicule : moqueries, remarques ironiques ou taquineries répétées.
- Chantage.
- Obliger l'enfant à refouler ses émotions.

3. Les violences physiques

- Coups infligés à main nue.
- Coups infligés au moyen d'objets divers.
- Ces violences sont souvent accompagnées de violences psychologiques.

POURQUOI LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EDUCATIVES ORDINAIRES ?

Parce-que les VEO sont largement admises en France. En effet, une prise de conscience générale et individuelle est nécessaire. De nombreux Français ignorent encore que les violences éducatives ordinaires sont interdites ; beaucoup ne savent même pas les définir.

Il faut savoir que :

- 85 % des enfants subissent quotidiennement ces violences éducatives dites « ordinaires ».
- Un enfant sur deux est frappé avant l'âge de 2 ans et les trois quarts avant l'âge de 5 ans.
- La majorité des parents sont favorables aux gifles, fessées.
- Les VEO se manifestent aussi très souvent par des paroles dévalorisantes, humiliantes, blessantes.

EXPOSITIONS ITINÉRANTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEILS DU JEUNE ENFANT DE MBA

Avec comme point de départ la 19ème journée de la Non-Violence éducative du 30 avril 2022, les expositions ont débuté le 2 mai et se termineront le 4 juillet 2022.

Selon un planning établi, 25 expositions sont programmées sur 16 dates différentes à l'intérieur des crèches publiques de l'agglomération, au sein des lieux d'animation du Relais Petite Enfance et du Service d'Accueil Familial ainsi qu'au Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP).

Par le biais de ces expositions, se sont près de 180 professionnels de la petite enfance, 600 familles et 400 assistantes maternelles qui pourront être sensibilisés aux VEO.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION RETENUS POUR L'EXPOSITION

Les affiches Bougribouillons

Derrière Bougribouillons, il y a une famille. Virginie Maillard, autrice, illustratrice, graphiste et créatrice et Julien Wolmer, parents de 3 enfants et d'une entreprise : Bougribouillons.

Les affiches Bougribouillons permettent de mieux comprendre le développement de l'enfant et illustrent les difficultés quotidiennes que peuvent rencontrer les adultes.

Elles constituent des supports qui sont la source des échanges entre les professionnels et les familles.

Les thèmes abordés par les affiches de l'exposition sont :

- Les douces violences.
- Les étiquettes.
- Se salir.
- Observer.
- Les écrans et les jeunes enfants.
- La confiance en soi.
- Accueillir l'émotion.
- Verbaliser.

1

Relais Petit Enfant qui accompagne environ 350 assistantes maternelles agréées indépendantes

1

Lieu d'Accueil Enfant - parent (LAEP)

Une bibliographie à destination des parents et des enfants et des livres prêtés par la Bibliothèque de Saône-et-Loire

Des flyers élaborés par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental

Un flyer de l'association Stop VEO

L'association STOP VEO - Enfance sans violences - est une association loi 1901, créée en 2016, dont l'objectif est de militer en faveur du respect des droits des enfants et en s'opposant à toutes les violences éducatives ordinaires.

L'association propose des supports pédagogiques et des vidéos en accès libre sur son site internet : <https://stopveo.org>

Site OVEO

L'Observatoire de la violence éducative ordinaire (OVEO) est une association loi 1901, créée en 2005.

L'association a pour objet de favoriser, développer et promouvoir le plus largement possible l'information de l'opinion publique et des responsables politiques sur la pratique de la violence éducative ordinaire.



DES VIOLENCES EXACERBÉES PAR LE CONFINEMENT

Les 55 jours de vie en vase clos ont conduit à une explosion des violences intrafamiliales. Les violences éducatives ont également augmenté.

“

D'habitude on voyait les cas de violences monter durant les vacances ou pendant la période de Noël, quand les enfants et les parents sont réunis, le confinement a cristallisé les maltraitances

”

Explique la présidente de l'association Stop VEO, Enfance sans violences.

LE MOT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'exposition itinérante VEO MBA/PMI a lieu dans le cadre du schéma départemental des services aux familles (SDSF) 2019-2022 piloté par le Préfet et signé par le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, l'Education Nationale et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. La fiche 22 du SDSF a pour objet de « développer des actions de prévention dans le cadre de la loi relative à la lutte contre les violences éducatives ordinaires ». Elle est pilotée par le Département.

L'action est portée par MBA en lien étroit avec les puéricultrices de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département. Les puéricultrices du Département interviennent, en collaboration avec les directrices des établissements, au sein des structures d'accueil du jeune enfant (EAJE), relais petite enfance (RPE) et LAEP de MBA pour dialoguer avec les familles (usagers, parents des EAJE) et les professionnels (assistantes maternelles du territoire fréquentant le RPE) sur le sujet des VEO, pour sensibiliser, identifier des difficultés, proposer des alternatives.

Les affiches Bougribouillons et les outils de communication de STOP VEO sont utilisés notamment comme supports. Au-delà de l'intérêt premier de la prévention de VEO, cette action permet de mieux faire connaître la PMI aux familles et d'identifier les professionnelles en tant que soutien à leur parentalité. Elle renforce aussi le partenariat avec les professionnels de MBA.

Sont mobilisées : 7 puéricultrices de PMI qui effectuent 20 interventions dans 16 Etablissements d'accueil du jeune enfant et 9 lieux d'animation du Relais Petite Enfance de MBA. Outre la mise à disposition des professionnelles du Département, 400 euros ont été alloués à l'achat d'affiches Bougribouillon et à la convivialité destinée aux enfants et familles.



+ D'INFOS

Vous pouvez contacter le service Petite Enfance par mail petiteenfance@mb-agglo.com ou par téléphone 03 85 35 25 00.

Accueil et information du public :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h

67, Esplanade du Breuil
CS 20811
71011 Mâcon Cedex



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

Mâconnais Beaujolais Agglomération - MBA
Service communication

67 esplanade du Breuil - CS 28011
71011 MÂCON Cedex
03 85 21 00 58 - s.casas@mb-agglo.com

www.mb-agglo.com